

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
0413310743

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD**

OBJET : Centres sociaux : mission animation prévention jeunesse 4ème répartition 2019.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter trois projets «animation prévention jeunesse» formulés par deux Maison Pour Tous centres sociaux, implantés à Marseille, pour un montant global demandé de 127 807 €

Le montant de la subvention en fonctionnement qu'il vous est proposé d'accorder et dont le détail figure dans les tableaux ci-annexés, s'élève à 93 000 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80 % de la subvention à la signature de la convention et 20 % sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL